

BRIVABRAC... n'est pas
pressé

Brivabrac a entendu dire que la Maison de la presse allait cesser son activité. Voilà qui se concrétise. Le patron de cette institution de la rue Toulzac, où Brivabrac peut acheter son quotidien préféré, annonce à ses clients la fermeture pour le 31 mars. Jacques Veysière, propriétaire emblématique de cette librairie du cœur de ville, et bien souvent porte-parole des commerçants, part pour de nouveaux horizons. L'emplacement privilégié ferait déjà des envieux mais pour une tout autre activité. Brivabrac regrette déjà sa Maison de la presse.

LITTÉRATURE



DÉDICACE. Mireille Dalissier pour *Le Bonheur à deux faces*. La société des écrivains, qui aide les auteurs méconnus à se faire éditer, et le magasin Cultura convient les curieux à venir découvrir, le samedi 4 février, le second roman de Mireille Dalissier, à l'occasion d'une séance de dédicaces qui se tiendra de 10 heures à 12 heures à l'espace lecture de l'enseignement culturel. *Le Bonheur à deux faces* est le récit poignant d'une jeune mère, mariée trop tôt, victime de ses choix et du regard des autres. L'auteur explore avec adresse et subtilité ses mobiles comme ceux de ses détracteurs dans une écriture pudique et toute en finesse. ■

Brive → Vivre sa ville

ÉCONOMIE ■ L'hébergeur d'entreprises Startech ouvre ses portes à de jeunes entrepreneurs en devenir

L'épanouissement de projets innovants

Depuis juillet 2011, Startech accueille un incubateur d'entreprises. Explications avec de jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié de ce soutien.

Anne de la Lande

Le dénominateur commun entre Fabien De Groot, cofondateur d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'électronique radiofréquence, et Gwennaëlle Disclyn qui mûrit son projet d'entreprise d'architecture et de design équestre ?

Ils ont tous les deux été soutenus par le département incubateur de l'Agence pour la Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin (AVRUL). Et travaillent tous les deux dans les locaux de Startech, la structure d'hébergement d'entreprises gérée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Corrèze et la Semabl.

Tremplin

Locataire de la pépinière d'entreprises Startech, Fabien De Groot a cofondé en 2008 l'entreprise VTD. Après des études d'ingénieur à Limoges puis un doctorat au sein de l'Institut de recherche XLIM de Brive, le jeune homme est retenu par le département incubateur de l'AVRUL qui l'épaula pour développer son projet d'entreprise spécialisée dans la mise au point de circuits pour la communication sans fil.



INCUBÉS. Gwennaëlle Disclyn et Fabien de Groot ont bénéficié du soutien de l'AVRUL. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE

« L'incubateur a avancé les frais d'achat des pièces pour réaliser un prototype d'instrument de radiofréquence que nous sommes allés présenter aux États-Unis à l'International Microwave Symposium, le plus gros salon d'électronique radiofréquence existant », confie-t-il.

Équithérapie

Un tremplin pour VTD qui vole aujourd'hui de ses propres ailes, a embauché un ingénieur

et fournit des clients aux quatre coins du monde.

De son côté, Gwennaëlle Disclyn, diplômée en architecture d'intérieur, développe Ekkité, un projet original et novateur au croisement de l'architecture, de l'équitation et de la thérapie. En pleine période d'incubation, elle est hébergée dans les nouveaux bureaux de Startech dédiés à l'AVRUL. Elle y élabore des idées de « logements inno-

vants pour le cheval qui tiennent compte du bien-être de l'animal » et conçoit des programmes thérapeutiques pour favoriser la relation entre patient et cheval. C'est en collaboration avec l'Institut français du cheval et de l'équitation qu'elle façonne son projet d'hippothérapie et d'équithérapie. Au terme de cette période de « gestation » au sein de l'incubateur, Ekkité pourra à son tour prendre son envol. ■

LEXIQUE

Incubateur d'entreprises

Créés en 1999 suite à la loi sur l'Innovation et la Recherche, les incubateurs d'entreprises soutiennent les projets de création d'entreprises innovantes en lien avec la recherche universitaire. Le porteur de projet incubé bénéficie d'un hébergement et d'une aide logistique, de formations au métier de chef d'entreprise et d'un accompagnement jusqu'à la création de sa startup.

Pépinière d'entreprises

La pépinière d'entreprises est une structure qui aide au développement de jeunes entreprises et facilite leur implantation en leur fournissant des locaux aux loyers avantageux ainsi qu'un soutien technique et un suivi individualisé.

Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises accueille les entreprises plus mûres en mettant à leur disposition des locaux à louer équipés ainsi que des services et moyens techniques. ■

Un nouveau lieu d'accueil pour les futures entreprises de pointe

Depuis deux ans, le complexe Startech abrite un hôtel et une pépinière d'entreprises. Grâce à une convention signée il y a quelques mois par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Brive (CCI) et l'Agglo, une partie de ses locaux sont à présent dédiés aux porteurs de projets de l'incubateur.

« Nous avons souhaité mettre en place une antenne physique, un lieu d'accueil dans le bassin de Brive pour les gens qui bénéficient des services de l'AVRUL. Ici les porteurs de projets peuvent créer des réseaux, échanger, profiter de l'émulation » ex-



PARTENAIRES. Deux bureaux sont dédiés à l'AVRUL. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE

plique Frédéric Barlot, responsable du pôle Création à la CCI.

« Pour les entreprises en incubation, les locaux sont gratuits. La CCI et l'Agglo prennent en charge les loyers » indique Pierre Massabeau de la Semabl (Société d'Économie Mixte d'Aménagement du Bas Limousin) propriétaire des bâtiments situés au 10 rue Armand-Sourie.

Innovation

Basé à Limoges, le département incubateur de l'AVRUL, labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a pour vocation

d'accompagner les projets d'entreprises innovantes dans des secteurs liés aux savoir-faire universitaires.

« L'incubation est une étape en amont de la chaîne de soutien aux entreprises. Elle dure de 12 à 24 mois ce qui permet d'assurer une plus grande pérennité aux jeunes startup » explique Claude Lory, directeur incubateur. Depuis 2003, cette structure a conduit à la création de 31 entreprises dont 28 sont toujours en activité.

Avec l'installation de cette antenne à Startech, l'objectif est aussi de fixer les compétences dans le bassin de Brive. ■